



Préfecture de la région Rhône Alpes

ALLOCATION POUR LA DIVERSITE DANS LA FONCTION PUBLIQUE

NOM : **Prénom :**

Année universitaire 2015-2016

**Ce formulaire doit être dûment rempli (pages 3 à 6) au stylo-bille
(pour les pièces à fournir, voir page 7)**

DOSSIER À DEPOSER IMPERATIVEMENT

AU PLUS TARD LE 25 SEPTEMBRE 2015

A LA PREFECTURE DE LA REGION RHONE-ALPES

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE

NE PAS OUBLIER DE SIGNER LA PRESENTE DEMANDE (page 6)

ALLOCATION POUR LA DIVERSITE DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Le dispositif « *allocations pour la diversité dans la fonction publique* » vise à soutenir financièrement les candidats les plus méritants à préparer les concours de la fonction publique.

Les allocations pour la diversité dans la fonction publique sont des aides contingentées attribuées par les préfets au terme du processus d'identification des dossiers prioritaires.

Sont ainsi concernés :

1) les personnes sans emploi et titulaires d'un diplôme leur permettant de présenter un concours de catégorie A ou B et qui s'engagent à suivre une préparation à un ou plusieurs concours de la fonction publique.

2) les étudiants préparant un ou plusieurs concours de la fonction publique de catégorie A ou B, notamment ceux qui sont inscrits dans les instituts de préparation à l'administration générale (I.P.A.G.) et les centres de préparation à l'administration (C.P.A.G.) ou qui s'engagent à suivre une préparation mise en place à cet effet par des écoles du service public ou des employeurs publics.

Les critères d'attribution de ces allocations prennent en compte 3 volets :

- **les ressources du demandeur ou de l'ascendant qui en a la charge ;**
- **la situation sociale du demandeur ou de l'ascendant dont il dépend ;**
- **le mérite du candidat lié à son parcours antérieur ;**

Les ressources et charges de famille du bénéficiaire ne doivent pas dépasser les plafonds fixés chaque année par le ministre de l'enseignement supérieur pour l'attribution d'une bourse de l'enseignement supérieur échelon zéro. Pour la rentrée 2015-2016, celui-ci est de **33 100 € bruts**.

Quant aux résultats des études antérieures, ils sont appréciés en tenant compte de la situation particulière et des mérites respectifs des personnes concernées, c'est-à-dire en prenant en considération leurs difficultés d'origine matérielle, familiale ou sociale ainsi que la possibilité qui leur est faite d'accéder à des formations de qualité (par exemple un parcours scolaire effectué, en tout ou partie, dans un établissement classé en ZEP).

Les dossiers de candidature doivent être déposés pour **le 25 septembre 2015** au plus tard auprès de la préfecture de région/ département (à compléter par chaque préfecture) de votre résidence qui vous remettra un accusé de réception.

Une réponse sera apportée sur la recevabilité des candidatures et décisions d'attribution. Dans le cas d'une attribution, le paiement du 1^{er} terme interviendra avant la fin décembre.

Attention :

Les bénéficiaires de l'allocation pour la mise en œuvre de la diversité dans la fonction publique s'engagent :

- à se présenter à la prochaine session du ou de l'un des concours permettant d'accéder à un corps ou cadres d'emplois de catégorie A ou B pour lequel ils sollicitent l'allocation ;
- à communiquer, à la préfecture de région, une attestation d'assiduité à la formation dispensée et une attestation de présence aux épreuves du ou des concours préparés.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique à la présente demande. Elle vous donne un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant. Cette requête doit être adressée au préfet.

ALLOCATION POUR LA DIVERSITE DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Quel est votre état civil ?

Madame Monsieur

Votre nom (nom de jeune fille pour les femmes) :

Votre nom d'usage ou de femme mariée :

Votre prénom :

Vos autres prénoms (séparés par une virgule) :

Votre date de naissance (JJ/MM/AAAA)

Ville de naissance N° département

DOM-TOM ou pays étranger

Quelle est votre nationalité ?

Etes-vous français ? oui non

Si non, précisez votre nationalité : _____

Etes-vous en instance d'acquisition de la nationalité française ? oui non

Quelles sont vos coordonnées personnelles ?

Les courriers (accusé de réception, attribution de l'allocation...) seront envoyés à cette adresse

Votre adresse : _____

Code postal :

Commune : _____

Vous pouvez préciser à titre facultatif :

- vos coordonnées téléphoniques :

Domicile : Travail : Portable :

- votre adresse électronique (attention : n'indiquez que votre adresse personnelle) :

Quelle est votre situation personnelle ?

Célibataire Concubin Divorcé Marié(e) PACS
 Séparé(e) Séparé(e) judiciairement Veuf/Veuve

Vous êtes marié(e), concubin ou avez conclu un PACS : renseignements sur votre conjoint :

Nom :

Prénom :

Profession :

Combien avez-vous d'enfants à charge ?

Adresse du domicile de la famille du demandeur :

Code postal :

Commune :

Pays :

Quelle est la profession de votre père ?

Quelle est la profession de votre mère ?

Combien avez-vous de frères et de sœurs ?

Votre père ou mère veuf(ve), divorcé(e), séparé(e) élève seul(e) un ou plusieurs enfants ? oui non

Si oui, combien ?

Combien d'enfants à charge du (des) parent(s) sont étudiants (vous excepté) ?

Combien d'autres enfants non étudiants sont à la charge du (des) parent(s) (vous excepté) ?

Vous êtes pupille de la Nation et vous bénéficiez d'une protection particulière ?

oui non

Vous êtes atteint d'une incapacité permanente (non prise en charge à 100% dans un internat) ?

oui non

Vous êtes atteint d'un handicap physique nécessitant l'aide permanente d'une tierce personne ?

oui non

Liste des diplômes obtenus : voir tableau ci-après

(MERCI de Joindre un CV)

PIECES A FOURNIR POUR LA CONSTITUTION DU DOSSIER

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE

1. Une lettre de motivation manuscrite n'excédant pas 2 pages
2. Un Curriculum Vitae dans lequel vous voudrez bien mentionner si vous êtes domicilié(e) en quartier prioritaire politique de la ville et/ou vous avez effectué votre scolarité en ZEP (si tel est le cas, précisez le lieu et la durée) ;
3. Copie de la carte nationale d'identité ou du passeport
4. Les pièces justificatives suivantes :
 - Photocopie de l'avis fiscal ou des avis fiscaux (imposition, non-imposition) qui se rapportent aux revenus perçus en 2014 par vous, vos parents ou par votre conjoint dans le cas de déclaration séparée
 - En cas de divorce de vos parents : joindre une copie de l'extrait du jugement de divorce vous confiant à l'un de vos parents et fixant le montant de la pension alimentaire. A défaut de pension, joindre l'avis d'imposition (ou de non-imposition) des deux parents divorcés
 - Joindre la copie de vos justificatifs de scolarité accompagnés des relevés de notes
5. Un relevé d'identité bancaire, postal ou d'épargne (compte obligatoirement ouvert à votre nom)
6. Pour les étudiants, certificat d'inscription (ou la photocopie recto/verso de votre carte d'étudiant) 2014-2015 et lettre d'engagement à s'inscrire comme étudiant en 2015-2016
7. Pour les demandeurs d'emploi, dernier relevé de situation de Pôle Emploi
8. Pour les candidats en préparation libre, la charte de tutorat dûment signée par le demandeur et le tuteur

Cas particuliers, fournir :

Pour les candidats pris en charge par un service départemental d'aide à l'enfance : attestation de l'organisme

Pour les candidats à charge recueillis au titre de l'aide sociale à l'enfance : attestation de la mairie

Pour les candidats à charge inscrits au Pôle Emploi ne percevant pas d'allocation des ASSEDIC : attestation des ASSEDIC

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

Accusé de réception d'une demande d'allocation pour la diversité dans la fonction publique
(année universitaire 2015-2016)

NOM : Prénom :

Le | | | | | 2 | 0 | 1 | 5 |



Préfecture de la région Rhône-Alpes

ACCUSE DE RECEPTION

(à remettre au candidat)

D'UNE DEMANDE D'ALLOCATION POUR LA DIVERSITE DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Pour l'année universitaire 2015-2016

NOM : **Prénom :**

Date de dépôt :

(Cachet de la préfecture)

Une réponse sera apportée sur la recevabilité des candidatures et décisions d'attribution

